



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 17 juin 2020

Élections municipales : mise à disposition d'équipements de protection pour les opérations de vote du 2ème tour

Le second tour des élections municipales se tiendra le 28 juin prochain. Afin de garantir la parfaite sécurité sanitaire des opérations de vote, des équipements de protection sont mis à disposition, par la préfecture du Bas-Rhin, aux 37 communes du département concernées :

- des masques chirurgicaux pour les électeurs qui n'en seraient pas munis. Une dotation permettant d'équiper les membres des bureaux de vote, les scrutateurs ainsi que les personnes présentes au moment du dépouillement est également attribuée à chaque commune.
- des visières pour les membres des bureaux de vote ainsi que les scrutateurs en charge du dépouillement,
- du gel hydroalcoolique pour les électeurs ainsi que les membres des bureaux de vote et les scrutateurs.

Le matériel est remis dès cette semaine aux communes concernées par le biais des sous-préfectures d'arrondissement.



Contact presse

Aurélie Contrecivile
Tél : 06 73 85 16 45
Mél : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
 @PrefetGrandEstBasRhin
 @Prefet67